



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU NORD

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation :
04 avril 2023

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Séance du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois et le onze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M^{me} MORELLE V.– NIEUWJAER M. – DENOYELLE M. – DECEUNINCK R. – M^{me} FROMONT V. – M^{me} BRENDLER L. – M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R. – M^{me} BONNET M.
 Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} SOURDEAU A.– M. DUQUESNOY A.

Procurations : M^{me} SOURDEAU A. pour M. DECEUNINCK R.

Secrétaire de séance : M^{me} RUELLE N.

OBJET : Budget communal – Subventions aux associations

Après analyse des dossiers de demande déposés en mairie, M. le Maire propose, de verser, au titre de l’année 2023, les subventions aux associations telles que présentées ci-dessous. Les élus sont invités à se prononcer.

ASSOCIATIONS	MONTANT 2022	MONTANT 2023
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	305 €	- €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	180 €	180 €
MUSIQUE MUNICIPALE	4 000 €	4 000 €
SPORT POUR TOUS	200 €	200 €
ASSOCIATION DES PARENTS D’ELEVES	600 €	* €
VILLERS TENNIS	- € *	- €
NOS PETITS COMPAGNONS	150 €	150 €



POCHECO CANOPÉE	100 €	- €
FESTI'CAUCHIES	- € *	- €
LE TEMPS DE VIVRE	200 €	* €
BADMINTON VILLERSOIS CLUB	150 €	- €
FOOTBALL CLUB VILLERS EN CAUCHIES	1 500 €	- €
CLUB SPORTIF VILLERSOIS	- € *	* €
VERLAINE 59	-	300 €
CENTRE SOCIAL AJR	<i>Imputé autre chapitre</i>	6 936,90 €
ASSOCIATION ACTION	<i>Imputé autre chapitre</i>	9 700 €
TOTAL	7 385 €	21 466,90 €

* Aucun dossier ou demande déposés en mairie.

** Sous réserve de transmission des éléments demandés.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité, de valider, au titre de l'année 2023, l'ensemble des propositions de subvention aux associations.

<p>POUR : 12 voix</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. DUEZ P. - M. FOVEZ A. - M^{me} DELAVAL MF. - M. BILLOIR R. - M^{me} MORELLE V. - M. NIEUWJAER M. - M. DENOYELLE M. - M DECEUNINCK R. - M^{me} SOURDEAU A. (par procuration) - M^{me} BRENDLER L. - M^{me} RUELLE N. - M^{me} FROMONT V. 	<p>CONTRE : --</p>	<p>NUL : --</p>	<p>ABSTENTION : 2 voix</p> <ul style="list-style-type: none"> - M^{me} LEROY R. - M^{me} BONNET M.
--	---------------------------	------------------------	---

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

VILLERS-EN-CAUCHIES, le 13 avril 2023.

Le Maire,
Pascal DUEZ



La Secrétaire de séance,
Nathalie RUELLE

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le

19 AVR., 2023

Et de la publication le **20 AVR. 2023**

